L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 19 RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI MATIN, 1er OCTOBRE.

OBSERVATIONS IMPORTANTES.

Nous prions les citoyens qui désirent voter en novembre prochain de prendre [illegible]

1°. Que les certificats d'enregistrement 1868 ne sont plus valables;

2°. Que ceux qui, enregistrés en 1870, ont depuis changé de Ward, doivent se faire enregistrer dans le Ward de leur nouvelle résidence;

3°. Que les bureaux d'enregistrement doivent fermer dix jours avant l'élection et qu'il est bon de ne pas attendre au dernier moment.

4°. Que ceux qui ne sont [illegible] ter ou qui doivent changer de [illegible] tificat n'ont pas égard avant la fermeture de l'enregistrement.

Chronique Scientifique.

Belle St. Louis, 16 septembre 1872.

CAS RARE—VERS DANS LA MAIN.

Hier, le 17 courant, je fus appelé à neuf heures du soir pour voir une femme arrivée deux heures auparavant de la Rivière Jourdan—laquelle débouche dans la Baie—et qui éprouvait, dans le moment, des douleurs tellement atroces, que l'entendais un cri à plus de cent pas de sa demeure. Voici les faits:

Mme Marie Ann Haldin, âgée de trente-cinq ans, brune, d'un tempérament sanguin, jouissant habituellement d'une excellente santé, ressentit, pour la première fois, le 7 de juillet dernier, le premier symptôme de l'étrange maladie dont elle est affectée. Elle habite la Rivière Jourdan depuis dix-huit ans. Résidant cette longue période de temps, elle a toujours lu de l'eau de puits, et se nourriture a consisté en poissons, maïs, laitage; en fait, de l'indien, presque exclusivement du porc, sur les lieux.

Le 7 de juillet dernier, la maladie éclate par une forte démangeaison à la paume de la main. Elle examine attentivement cette partie et n'y découvrit aucun trace de piqûre, ni d'inflammation cutanée. Elle était alors dans la maison, et affirme n'avoir été piquée par aucun insecte. En même temps que la démangeaison, elle éprouvait un vif sentiment de brûlure dans le même point.

Le lendemain, elle aperçut un soulèvement de la peau — sa vive, pour traduire son expression anglaise—qui partait de la base de la région thénar, et suivait la direction du pli que présente la peau en cet endroit. Peu de temps après—deux ou trois jours—il se forma une double tuméfaction, l'une à la région thénar, l'autre au dos de la main, également à la base du pouce, et parfaitement évidemment séparée l'une à l'autre.

Depuis le début du mal, le sommeil et l'appétit ont été presque nuls; la douleur et la sensation de cuisson ont été intolérables; le pouls [illegible] [illegible] rieuses, il y a eu de violents accès de fièvre.

Douze jours après l'invasion de la maladie, le lait du côté gauche—c'est la main gauche qui est affectée—est devenu épais et jaune. La mère ayant continué nonobstant à l'allaiter le bébé de son sein, celui-ci est pris de vomissements et de diarrhée. Cette indisposition a duré une semaine et a été compliquée de deux accès de fièvre intermittente. Quant à la mère, elle se plaint d'une grande prostration des forces.

Apparence de la main malade.—Tumeur à la région thénar ayant toute l'apparence d'une tumeur variqueuse. Tout autour, la peau est amincie; les chairs indurées; insensibilité presque complète de toute la partie qui environne la tuméfaction. A la partie inférieure de la tumeur, on aperçoit un pertuis d'environ trois lignes de circonférence par où sont sortis, il y a deux jours, deux petits vers tout grouillants. Le mari en a retiré un qui avait la tête en dehors du pertuis; le second est sorti de lui-même sans aucun secours. Tel était le récit du mari, et comme je témoignais un peu d'incrédulité "C'est bien, me dit-il, il y en a d'autres; ma femme les sent remuer; vous aurez l'occasion de les voir."

Au dos de la main, à la base du pouce, existe, comme je l'ai dit plus haut, une tumeur arrondie en forme d'œuf. Cette partie est extrêmement sensible; la moindre pression qu'on y exerce arrache des cris à la malade. La peau y est dépouillée de son épiderme, ce qui lui donne l'apparence d'une muqueuse. Pas la moindre fluctuation d'ailleurs.

Prescription.—Comme j'examinais la main à la lumière blafarde d'une chandelle, je remis jusqu'au lendemain pour agir, me bornant à prescrire, pour calmer la souffrance, un cataplasme émollient arrosé de bonne teinture de camphre, remontant jusqu'au coude, sur il est bon d'ajouter que les deux tiers supérieurs de l'avant-bras présentent une coloration érysipélateuse.

Matin 18.—A six heures et demie du matin, j'étais rendu auprès de la malade dans le double but de la soulager et de suivre de près cette étrange affection. Je trouvais, d'un coup de lancette, la tumeur dans toute sa longueur. A la superficie de la plaie, j'aperçus un ver que ma lancette avait divisé à son tiers supérieur. Je l'extrayai avec des pinces, et il me fut facile de constater les mouvements du troncon le plus long.

Pansement.—Je fis immédiatement dans la plaie des injections avec de l'eau camphrée, recommandant à la malade de les renouveler trois ou quatre fois par jour, et de retirer avec précaution les vers qui pourraient se présenter à l'orifice. *Continuation des vomissements sanglans et du cataplasme émollient.*

Matin 19, à 7 h.—La malade a retiré deux nouveaux vers; l'un d'eux a environ un pouce de longueur, et sa grosseur est celle d'un fil de Berlin double. Après avoir séjourné quelques minutes sur un paquet, ils paraissaient morts: mais, la malade se rappelant alors ma recommandation, les plongeai dans un peu d'eau fraîche, et aussitôt ils se mirent à s'agiter. J'arrivai dans le moment, et je pus constater les ondulations de ces entozoaires. L'un d'eux qui avait dressé sa tête et sa queue offrait toute l'apparence d'un serpent prêt à s'élancer. D'ailleurs, amélioration considérable dans l'état de la malade: plus de coloration érysipélateuse à la peau de l'avant-bras; diminution considérable de la douleur; disparition de vomissements. Néanmoins persistance de la sueur et de la prostration, preuve évidente qu'il y a encore des vers dans la plaie.

Prescription.—Continuation des injections camphrées; enfin cette fois, de tabac substitué à celui de graines de lin.

Matin 19, à 10 heures.—Extraction de trois nouveaux vers dont deux longs de plus d'un pouce, le troisième de 1½ ligne seulement. Il sont pleins de vie, et s'agitent violemment dans l'eau froide où on les a plongés. Diminution de la sensation de douleur. La malade a fait un sommeil de deux heures: c'est le plus long et le seul calme qu'elle ait eu depuis l'invasion du mal.

19, soir, à 5 heures.—Extraction de deux nouveaux vers: l'un d'eux a crevé sous mes yeux, et à la vue de plusieurs témoins, un petit ver tout blanc, différent qui l'est fait à mesure qu'il a été libre.

Matin 20.—Extraction d'un autre ver long d'un pouce. Rien que n'ait reçu avant aucune diminution, la vitalité n'a rien à envier à celle du brait que font les insectes du Chanvre qui pressent à quelques pas de la demeure.

Matin 21.—La sensation de rupture a cessé. La tuméfaction du dos de la main a diminué. Il n'existe plus de douleur à la partie reste blanche. Le dos de la plaie offre un aspect grisâtre; les tissus y sont comme macérés; aussi qui dénoncé les flancs de la plaie sont indurés et comme lardacés.

Pansement.—Injections avec l'eau de savon (saponacée) et de la pierre à cautérisation avec la pierre infernale.

Soir 21.—Les parties macérées se détachent facilement à l'aide de la pince à pansement. Déjà on peut apercevoir les bourgeons charnus qui commencent à poindre. Plus la moindre sensation de rupture: plus de douleur si de cuisson. La main a passé une journée excellente nuit. Elle a recouvré son gabit habituelle: ses traits, d'abord tout crispés, se sont épanouis. Elle avait projeté de sortir aujourd'hui pour rejoindre ses trois enfants qu'elle a laissés à la rivière Jourdan, mais le mauvais temps l'a retenue.

Pansement.—Injection avec de l'eau de savon: cautérisation avec la pierre infernale; enfin, pour la première fois, pansement avec de la poudre de quinquina.

Traitement préventif.—J'ai pensé qu'il était prudent de soumettre cette femme à un traitement préventif hygiénique, car la maladie me paraît évidemment liée à un état général, et il serait bien possible qu'il se formât de nouveaux vers, soit à la main, soit dans toute autre partie. A cet effet, je l'ai soumise au traitement général qui suit:

1° Deux pilules par jour composées de camphre et d'asa-fœtida.

2° Limonade de fer à déjeuner et à dîner.

3° Trois petits verres à liqueur, par jour, de vin de quinquina.

4° Abstinence, jusqu'à nouvel ordre, de viande de porc salé frais, soit salée.

5° Un peu moins le lait permettant du vin en boisson à ses repas: quand elle pourra se procurer de la viande fraîche, beefsteak au cresson.

6° Epicer parfaitement ses aliments.

7° Exercice modéré: d'ailleurs une vie sédentaire.

20—Rien de nouveau: la malade a passé une bonne nuit, sans douleur ni démangeaison. Les bords de la plaie commencent à recouvrir leur consistance. La tuméfaction a été sensible pour la première fois.

Matin 21—La nuit a été moins bonne. La malade a éprouvé du mal de démangeaison à la paume de la main, à un pouce environ de le tumeur. Lavement-bras préalable. Les deux côtés du dos sont le siège d'un prurit. Autant plaqué cataplasme dans l'incision faite au dos de la main deux ou trois jours auparavant, elle est venue aboutir, sans [illegible] à la pointe de la paume de la main. Je [illegible] de la tumeur de la main, de manière à ne laisser qu'un seul foyer. L'excitant, bien que limpide, est profondément altéré. Il happe que quelques gouttes d'un sang épais, noir et comme gélatineux.

Pansement.—Craignant que la démangeaison ne fît l'indice de nouveaux vers, connaissant aussi l'aversion de ces entozoaires pour la fraîcheur, je fis [illegible] [illegible] [illegible]